

Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

(Rapport présenté à la séance du conseil d'établissement du 15 avril 2015)

Objectif : Diminuer le nombre de manifestations de violence particulièrement la violence verbale.

D'où sommes-nous partis?

Nous avons conservé le même objectif mais en mettant l'emphase sur la violence verbale. Nous avons aussi ciblé une cohorte. Le nombre de manquements qui a été répertorié en juin 2014 était de 185, nous voulions diminuer ce nombre. Nos vulnérabilités étaient en lien avec les habitudes relationnelles dans les déplacements et sur la cour d'école ainsi que la conscientisation du rôle de chacun dans l'établissement d'un environnement sécuritaire (plan de surveillance).

Qu'est-ce qui a été fait?

Il a été convenu de poursuivre le programme *Vers le pacifique* chez les élèves plus jeunes (préscolaire, 1er cycle). Pour les autres niveaux, des ateliers étaient offerts par l'éducatrice spécialisée en fonction des besoins exprimés par les enseignants. Des activités de dénonciation ont été faites une fois par étape et il était possible de dénoncer par un lien disponible sur le site internet de l'école. La psychoéducatrice a été mandatée pour soutenir des élèves en difficulté de comportement ou des classes ayant des problématiques particulières. Les services policiers ont été sollicités pour intervenir dans des événements d'intimidation. Nous avons tenté de former un groupe de *Jeunes leaders* pour l'animation d'activités au service de garde mais faute de ressources, nous n'avons pu donner suite. Nous espérons relancer le programme avec des bases plus solides en 2015-2016.

Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

(suite des moyens)

Qu'est-ce que cela a donné?

De façon générale, les manquements sont en diminution (10 %). Cependant, les interventions concernant les événements à caractère violent sont à la hausse, ce qui en soi peut s'avérer positif dans la mesure où il y a moins de tolérance à l'égard des gestes de violence. Peu d'événements d'intimidation ont été consignés. La cohorte visée est encore problématique. La violence physique demeure présente dans les jeux qui ont un caractère compétitif.

Et pour l'an prochain?

L'équipe-école a entamé une réflexion sur le code de vie. Un comité a été formé. Une personne-ressource, M. Rock Girard, accompagne le comité dans l'élaboration de nouvelles règles et dans la mise en place d'un code de vie plus cohérent basé sur la prévention ainsi que sur la clarté et l'application uniforme des règles.

Nous nous sommes donnés des moyens pour limiter les transitions en optant pour une récréation uniforme au lieu de deux et en fonctionnant d'une autre façon pour l'entrée des élèves. Nous pensons que ces deux mesures contribueront à limiter des interventions et prévenir des événements d'intimidation. La formation de tous les intervenants sera importante pour outiller ceux-ci dans la mise en place d'interventions porteuses qui misent sur une approche préventive et éducative.



RAPPORT ANNUEL 2014-2015

*Mes talents, un tremplin vers
ma réussite!*

École le Tremplin

Octobre 2015



« La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations. Nos 3 missions : instruire, socialiser et qualifier nous ont amenés à poser des actions concrètes pour mener notre projet à terme. Il me fait donc plaisir de vous informer des résultats obtenus pendant l'année 2014-2015 ».

Sylvain Ouellet, directeur

Instruire



Objectif 1 : Maintenir ou améliorer le pourcentage des élèves qui se situent en zone de confort (un résultat qui dépasse 69% pour cette compétence en français-lecture pour tous les élèves)

Objectif atteint partiellement

L'objectif de 80% a été atteint pour les 1er et 2e cycles. Les résultats des élèves sont en continuité avec ceux obtenus depuis les deux dernières années.

Élèves en zone de confort au 1er cycle : 84%

Élèves en zone de confort au 2e cycle : 83%

Élèves en zone de confort au 3e cycle : 71%

Regroupement en classes multiprogrammes au 3e cycle.

Les effets du regroupement en classes multiprogrammes ne sont pas encore significatifs. De façon générale, les élèves ont obtenu des bons résultats. Les élèves en difficultés ont eu des résultats similaires aux années antérieures.

Instruire

(suite)

Objectif 2 : Maintenir ou améliorer le pourcentage des élèves qui se situent en zone de confort (un résultat qui dépasse 69% pour cette compétence en français-écriture pour tous les élèves)

Objectif atteint partiellement

Il faudra cependant nous questionner sur les facteurs qui amènent des écarts d'une étape à une autre et d'une année à une autre.

Élèves en zone de confort au 1er cycle : 78%

Élèves en zone de confort au 2e cycle : 69%

Élèves en zone de confort au 3e cycle : 77%



Socialiser

Objectif 3 : Diminuer le nombre de manifestation de violence, particulièrement la violence verbale.

Objectif atteint partiellement

De façon générale, les manquements sont en diminution (10%). Cependant, les interventions concernant les événements à caractère violent sont à la hausse, ce qui en soi peut s'avérer positif dans la mesure où les intervenants sont moins tolérants à l'égard des gestes de violence.

Peu d'événements d'intimidation ont été consignés. La violence physique demeure présente, particulièrement dans les jeux qui ont un caractère compétitif.

Qualifier



Objectif 4 : Diversifier les activités qui développent la confiance en soi et le plein potentiel pour l'ensemble des élèves.

Objectif atteint partiellement

Beaucoup d'activités ont été offertes aux élèves en 2014-2015. Un comité culturel et sportif a été formé. Son mandat était de proposer des activités en continuité avec le thème de l'année.

Les activités présentées étaient variées et les élèves ont maintenu un taux de participation très élevé. Pour 2015-2016, notre préoccupation sera davantage en lien avec la promotion des activités et leur rayonnement sur le plan communautaire et régional. Nous croyons qu'une stratégie de communication serait une façon efficace de faire connaître ces activités.

Nous contacter

École le Tremplin

119, rue des Écoliers
Saint-Victor (QC) GOM 2B0

(418) 228-5541 poste 3630
Télécopieur : (418) 588-6748
<http://tremplin.@csbe.qc.ca>

Sylvain Ouellet, directeur
Sandy Roy, présidente du conseil d'établissement

Visitez notre site Web